



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 21 février 2018 — N° 313

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Girard (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de féliciter les participants et les organisateurs du Gala Radisson.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 350^e anniversaire de la ville de Contrecoeur.

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'Association des personnes proches aidantes Drummond.

M. Merlini (La Prairie) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire du Groupe Maison Candiac inc.

Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de féliciter trois citoyens issus des communautés noires, récipiendaires de la Médaille de l'Assemblée nationale.

21 février 2018

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la 10^e Course de Laval de Champfleury.

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de rendre hommage à la brigade verte de l'école Lévis-Sauvé pour ses efforts de sensibilisation à la réduction des déchets.

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Service d'aide communautaire Anjou inc.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Comité de logement Rosemont.

M. Matte (Portneuf) fait une déclaration afin de rendre hommage aux centres de femmes de Portneuf et de la région de la Capitale-Nationale.

À 9 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

21 février 2018

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 170 Loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 170.

Dépôts de documents

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

La Convention n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, de l'Organisation internationale du Travail, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celle-ci.

(Dépôt n° 4076-20180221)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve la Convention n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, de l'Organisation internationale du Travail.

(Dépôt n° 4077-20180221)

21 février 2018

M. Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le rapport annuel et les états financiers 2016-2017 de l'Administration régionale Baie-James;

(Dépôt n° 4078-20180221)

Le rapport annuel 2016-2017 du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et du Gouvernement de la Nation Crie (version anglaise);

(Dépôt n° 4079-20180221)

Cree Nation Government Regional Economic Development Financial Information, March 31, 2017 (version anglaise);

(Dépôt n° 4080-20180221)

Le rapport de l'auditeur indépendant sur l'état des engagements du Fonds de développement régional et sur l'état des liquidités du Fonds de développement régional du Gouvernement de la Nation Crie, au 31 mars 2017.

(Dépôt n° 4081-20180221)

Mme Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, dépose :

Le plan stratégique 2017-2022 du ministère de la Famille.

(Dépôt n° 4082-20180221)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 décembre 2017 par M. Cousineau (Bertrand) concernant la congestion sur l'autoroute 15;

(Dépôt n° 4083-20180221)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 décembre 2017 par Mme D'Amours (Mirabel) concernant le suremballage des produits de consommation.

(Dépôt n° 4084-20180221)

21 février 2018

Dépôts de rapports de commissions

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 15 et 20 février 2018, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 163, Loi concernant la mise en œuvre de recommandations du comité de retraite de certains régimes de retraite du secteur public et modifiant diverses dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 4085-20180221)

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 20 février 2018, a procédé à l'étude et à l'approbation du Règlement modifiant le Règlement sur la déclaration de candidature déposé à l'Assemblée nationale le 6 février 2018.

(Dépôt n° 4086-20180221)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Ouellet (René-Lévesque), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques) et M. Lelièvre (Gaspé), présente une motion concernant le projet d'un troisième lien entre Québec et Lévis; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

21 février 2018

M. Caire (La Peltre), conjointement avec M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant le projet d'un troisième lien entre Québec et Lévis; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, conjointement avec M. Villeneuve (Berthier), Mme D'Amours (Mirabel), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

Considérant que l'industrie des pêches et de l'aquaculture occupe une place importante dans l'économie des régions maritimes du Québec;

Considérant que l'industrie des pêches et de l'aquaculture doit s'adapter face à un environnement changeant afin d'assurer son développement et sa viabilité économique;

Considérant que nos pêcheurs œuvrent dans les mêmes eaux que les provinces maritimes;

Considérant que les associations du Québec appuient la démarche de notre gouvernement et qu'ils l'ont réitéré par voie de communiqué le 5 février 2018;

Considérant que par souci d'équité pour les pêcheurs québécois le gouvernement fédéral doit intervenir;

Considérant que dans le cadre d'une rencontre bilatérale en juin 2017 le ministre fédéral s'est engagé à soutenir le Québec;

Il est proposé que l'Assemblée nationale réitère au gouvernement fédéral :

L'urgence de mettre en œuvre le fonds de développement Canada-Québec pour l'industrie des pêches, à l'image du fonds mis en place pour les provinces de l'Atlantique;

21 février 2018

L'obligation d'appuyer le développement de l'industrie du Québec par la mise en œuvre d'initiatives créatrices de richesses au sein de l'industrie et pour les communautés côtières du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 424 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Nadeau-Dubois (Gouin), conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Lelièvre (Gaspé) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant les cours d'éducation à la sexualité; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 141, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 166, Loi portant réforme du système de taxation scolaire;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 165, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions;

21 février 2018

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 155, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal et la Société d'habitation du Québec;
 - la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière.
-

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Vien, ministre responsable du Travail, propose que le principe du projet de loi n° 152, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine du travail afin principalement de donner suite à certaines recommandations de la Commission Charbonneau, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

21 février 2018

À 11 h 48, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 04.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Lamarre (Taillon) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de mettre les patients, et non les médecins, au cœur du système de santé;

QU'elle lui demande :

De geler la rémunération des médecins;

De réinvestir les sommes ainsi économisées vers les besoins des Québécois, notamment en soins à domicile, en protection de la jeunesse, en saines habitudes de vie et pour soutenir les personnes vulnérables;

De donner une réelle autonomie aux 200 000 professionnels en santé, notamment les infirmières et les pharmaciens;

De faire en sorte que les professionnels en soins soient en mesure d'assurer des soins sécuritaires et de qualité à tous les patients;

21 février 2018

De mettre en place un réseau de cliniques d'infirmières spécialisées, notamment en CLSC, qui seront ouvertes le soir et les fins de semaine;

De mettre l'accent sur la prévention et la santé publique;

De soutenir les organismes communautaires, notamment dans le milieu de la santé.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 50 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 28 minutes 34 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 26 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 10 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum, selon le nombre de députés qui se seront manifestés pour intervenir, de 2 minutes chacun pour les députés de Gaspé, de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les trois députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 425 en annexe)

Pour : **28** Contre : **60** Abstentions : **19**

21 février 2018

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Leitão, ministre des Finances, propose que le projet de loi n° 149, Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 149 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 22 février 2018, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 17 h 31, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 22 février 2018, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

21 février 2018

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, conjointement avec M. Villeneuve (Berthier), Mme D'Amours (Mirabel), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 424)

POUR - 112

Anglade (PLQ)	Fournier (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Arcand (PLQ)	(Marie-Victorin)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Auger (PLQ)	Fournier (PLQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Barrette (PLQ)	(Saint-Laurent)	Massé (IND)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Birnbaum (PLQ)	Girard (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
Blanchette (PLQ)	Hardy (PLQ)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Hivon (PQ)	Nadeau-Dubois (IND)	St-Denis (PLQ)
Boucher (PLQ)	Huot (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boulet (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (PQ)	Surprenant (IND)
Bourcier (PQ)	Jean (PQ)	(René-Lévesque)	Tanguay (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellet (IND)	Thériault (PLQ)
Busque (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Vachon)	Therrien (PQ)
Caire (CAQ)	Khadir (IND)	Ouellette (PLQ)	Traversy (PQ)
Carrière (PLQ)	Kotto (PQ)	Pagé (PQ)	Tremblay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Turcotte (PQ)
Charette (CAQ)	Lamarre (PQ)	(Lévis)	Vallée (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	Vallières (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Couillard (PLQ)	Leclair (PQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Proulx (PLQ)	
D'Amour (PLQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	Léger (PQ)	Roberge (CAQ)	
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)	
de Santis (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	
Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
Fortin (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)	
(Pontiac)		(Montarville)	

21 février 2018

Sur la motion de Mme Lamarre (Taillon) :

(Vote n° 425)

POUR - 28

Bergeron (PQ)	Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Pagé (PQ)
Bérubé (PQ)	Jean (PQ)	Marceau (PQ)	Poirier (PQ)
Bourcier (PQ)	Khadir (IND)	Massé (IND)	Rochon (PQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Therrien (PQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Fournier (PQ)	LeBel (PQ)	(René-Lévesque)	Turcotte (PQ)
(Marie-Victorin)	Léger (PQ)	Ouellet (IND)	Villeneuve (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	(Vachon)	
(Jonquière)			

CONTRE - 60

Anglade (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	David (PLQ)	Lessard (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Melançon (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	(Pontiac)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Montpetit (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bolduc (PLQ)	(Saint-Laurent)	Moreau (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boucher (PLQ)	Giguère (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Girard (PLQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Busque (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Polo (PLQ)	Vallières (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Huot (PLQ)	Proulx (PLQ)	Vien (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Iracà (PLQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)

ABSTENTIONS - 19

Bonnardel (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Picard (CAQ)	Spénard (CAQ)
Caire (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)	Surprenant (IND)
Charette (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Roy (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)	
Laframboise (CAQ)	Paradis (CAQ)	Soucy (CAQ)	
	(Lévis)		